

Planification énergétique Facteur 4

DESCRIPTIF : Construction de la base physique (sur Système d'Information Géoréférencé) d'un outil d'aide à la planification énergétique "facteur 4" du parc bâti du territoire de la CUB.

La planification énergétique constitue le fait d'organiser, pour les quarante prochaines années, l'adéquation entre les besoins énergétiques et l'offre en énergie, dans tous les secteurs et pour tous les usages, dans l'objectif d'atteindre en 2050 le « Facteur 4 ».

Au vu des aspects intrinsèques de la planification, c'est-à-dire tant urbains qu'énergétiques, notamment sur le secteur du bâtiment, un rapprochement entre l'ALEC et l'A'URBA a logiquement été entrepris afin de préparer cette approche territoriale.

Le travail partenarial s'est attaché depuis fin 2010 à étudier l'allocation des ressources énergétiques renouvelables et de récupération (EnRR) aux besoins thermiques du parc bâti résidentiel, à l'échelle de la métropole bordelaise. Il s'agit d'un travail aussi bien stratégique qu'au service des projets, visant à faciliter les engagements politiques de long terme. Plus précisément, les objectifs sont de :

- connaître l'état de la demande et de l'offre énergétique sur le territoire de la CUB,
- déterminer les enjeux en termes d'efficacité énergétique et de développement des EnRR sur chacun des grands tissus urbains caractéristiques de la CUB.

Ces éléments permettront, à terme, de préfigurer la transition énergétique à travers la réalisation d'actions prioritaires d'économie d'énergie et l'élaboration d'une stratégie de mutation énergétique.

RÉSULTATS OBTENUS depuis 3 ans

- Approche macroscopique de la mutation énergétique par l'identification des zones denses thermiques favorables aux réseaux de chaleur : recensement des gros consommateurs et élaboration d'une carte de 26 secteurs favorables sur les tissus constitués
- Approche opérationnelle sur des projets de territoires :
 - o état des lieux de la demande et de l'offre en énergie renouvelable (actuelles et futures) sur le périmètre étudié
 - o proposition de desserte énergétique du quartier, en tenant compte des échelles de réflexion (typologies de tissus et de bâtiments) et des choix énergétiques (UIOM, chaufferie bois, puits géothermiques...)
 - o définition d'une stratégie de mutation et de rénovation énergétique (scénario)
- Lien entre la démarche de planification énergétique et le PLU 3.1
- Rédaction d'un rapport faisant le bilan du travail réalisé sur l'année 2011, établissant ainsi les premiers résultats d'adéquation besoins/ressources sur les quatre tissus urbains constitutifs de la CUB
- Rédaction d'une liste de principes régissant les grandes orientations de la planification énergétique et élaboration d'une note synthétique sur la mission de planification énergétique (contexte, objectifs, résultats) et d'une fiche recto/verso sur la pertinence des réseaux de chaleur en milieu urbain

PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires financiers : ADEME, CUB et autofinancement

Partenaires techniques : Ademe, ADIL, AGRSO, Unarc, CUB, Ville de Mérignac, Pessac et Bordeaux, réseau FLAME

CONTACT

Romain HARROIS, 05 56 00 60 27, romain.harrois@alec-cub33.fr